

BACCALAUREAT
SESSION 2015

Coefficient : 2
Durée : 4 h

FRANÇAIS

SERIES : F-G

*Cette épreuve comporte trois pages numérotées 1/3, 2/3 et 3/3.
Le candidat traitera l'un des trois sujets suivants.*

Premier sujet : Résumé du texte argumentatif

«RIEN QUE LA VERITE, TOUTE LA VERITE»

Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est âpre, et multiple, d'autant plus que son métier est plus flou, et doté de moins de règles, et pourvu d'une déontologie plus flottante que beaucoup d'autres...

Les médecins connaissent certes, et depuis l'évolution des connaissances et des lois, de cruelles incertitudes – dont mille enquêtes, témoignages et débats ne cessent de rendre compte. Les avocats ne sont guère en reste, ni les chercheurs et leurs manipulations biologiques ou leurs armes absolues, ni les utilisateurs militaires de ces engins. Mais enfin, les uns et les autres ont leur serment d'Hippocrate, leur barreau, leurs conventions de Genève. Les journalistes, rien.

Il n'est pas absurde de comparer leur condition à celle d'un missile téléguidé qui ignorerait aussi bien la nature de la mission que l'orientation du pilote et qui serait programmé de telle façon qu'il ne soit pointé ni en direction de la terre, pour éviter les accidents, ni en direction de la mer, pour prévenir la pollution. A partir de ces données, le journaliste est un être libre et responsable, auquel il ne reste qu'à faire pour le mieux en vue d'éclairer ses contemporains sans pour autant faire exploser les mille soleils d'Hiroshima.

En apparence, l'objectif est clair, autant que le serment d'Hippocrate : dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, comme le témoin devant le tribunal. Mais à ce témoin, le président du jury ne demande que la vérité qui lui a été humainement perceptible, celle qu'il a pu appréhender en un certain lieu, à une certaine heure, relativement à certaines personnes. Au journaliste est demandée une vérité plus ample, complexe, démultipliée.

En rentrant de déportation, Léon Blum, qui avait été longtemps journaliste, déclarait devant ses camarades qu'il savait désormais que la règle d'or de ce métier n'était pas « de ne dire que la vérité, ce qui est simple, mais de dire toute la vérité, ce qui est bien plus difficile ». Bien. Mais qu'est-ce que « toute la vérité » ? [...]

L'interrogation du journaliste ne porte pas seulement sur la part de vérité qui lui est accessible, mais aussi sur les méthodes pour y parvenir, et sur la divulgation qui peut être faite.

Le journalisme dit « d'investigation » est à l'ordre du jour. Il est entendu aujourd'hui que tous les coups sont permis. Le traitement par deux grands journalistes du Washington Post de l'affaire du Watergate a donné ses lettres de noblesse à un type d'enquête comparable à celle que pratiquent la police et les services spéciaux à l'encontre des terroristes ou des trafiquants de drogue.

S'insurger contre ce modèle, ou le remettre en question, ne peut être le fait que d'un ancien combattant cacochyme, d'un reporter formé par les Petites Sœurs des Pauvres. L'idée que je me suis faite de ce métier me détourne d'un certain type de procédures, de certaines interpellations déguisées, et je suis de ceux qui pensent que le journalisme obéit à d'autres règles que la police ou le contre-espionnage. Peut-être ai-je tort.

Mais c'est la pratique de la rétention de l'information qui défie le plus rudement la conscience de l'informateur professionnel. Pour en avoir usé (et l'avoir reconnu...) à propos de guerres d'Algérie et du Vietnam, pour avoir cru pouvoir tracer une frontière entre le communicable et l'indicible, pour m'être érigé en gardien « d'intérêts supérieurs » à l'information, ceux des causes tenues pour « justes », je me suis attiré de rudes remontrances. Méritées, à coup sûr, surtout si elles émanaient de personnages n'ayant jamais pratiqué, à d'autres usages, de manipulations systématiques, et pudiquement dissimulées.

La loi est claire : « rien que la vérité, toute la vérité », mais il faut la compléter par la devise que le New York Times arbore en manchette : « All the news that's fit to print », toutes les nouvelles dignes d'être imprimées. Ce qui exclut les indignes – c'est-à-dire toute une espèce de journalisme et, dans le plus noble, ce dont la divulgation porte indûment atteinte à la vie ou l'honorabilité de personnes humaines dont l'indignité n'a pas été établie.

Connaissant ces règles, le journaliste constatera que son problème majeur n'a pas trait à l'acquisition mais à la diffusion de sa part de vérité, dans ce rapport à établir entre ce qu'il ingurgite de la meilleure foi du monde, où abondent les scories et les faux-semblants, et ce qu'il régurgite. La frontière, entre les deux, est insaisissable, et mouvante. Le filtre, de ceci à cela, est sa conscience, seule.

Nombre de mots : 765.

Jean LACOUTURE, « Courrier de l'UNESCO », septembre 1990.

I) Questions

Expliquez selon le contexte, les expressions suivantes :

(4 points)

1) la rétention de l'information (§8, l.1) ;

2) atteinte à l'honorabilité de personnes humaines (§9, l.4).

II) Résumé

(8 points)

Résumez ce texte au 1/4 de son volume initial avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%.

III) Production écrite

(8 points)

«L'interrogation du journaliste ne porte pas seulement sur la part de vérité qui lui est accessible, mais aussi sur les méthodes pour y parvenir, et sur la divulgation qui peut être faite.»

Etayez cette affirmation de l'auteur.

Deuxième sujet : *Commentaire composé*

CRIS ROUGES

Les jeunes, si nous ne bougeons pas, bousculez-nous
Pour aller de l'avant.

Nous n'avons pu faire la révolution, nous n'y travaillons presque plus.

Ecrasez-nous pour aller en avant, nous sommes pareils à des feuilles mortes
Qui jonchent la voie.

Piétinez-nous pour aller de l'avant.

Vous n'aurez votre liberté qu'avec des bombes

Devenez vent, tempête, ouragan, et balayez-nous.

Débarrassez-vous de toutes les puanteurs.

Videz les marigots pourris.
Que votre forêt de fusils fasse reculer la savane que nous sommes
Que vos dynamites l'enflamment. Semez de nouvelles graines.
Vous incendierez les nuages des esprits et des cœurs.

Et le petit matin rouge s'épanouira sur nos fronts noirs, jaunes et blancs.
Demain il fera beau.
Il y aura un matin d'hibiscus noirs et rouges.
La nuit profonde va tomber dans l'abîme, vous détruirez les mensonges.
Que naisse le soleil qui rendra tout le monde heureux.
Nous travaillerons pour nous-mêmes.
Nos enfants ne vivront pas comme nous avons vécu.
Leur monde sera beau.
Tous les hommes s'aimeront.
Il y aura de la lumière dans tous les cœurs.
Un jour nous émergerons de la nuit.
Nous chanterons la chanson de la liberté, de la justice et de la solidarité.

Les peuples pinceront leurs guitares.
Mes fils et mes filles, c'est à vous de conquérir le futur.
De créer l'homme de l'avenir, d'inventer tout.

CHARLES NOKAN, La traversée de la nuit dense, Paris, PJ- Oswald, 1972

Dans le commentaire composé que vous ferez de ce poème, vous étudierez le rôle que le poète assigne à la jeunesse et la vision qu'il a du futur.

Troisième sujet : Dissertation littéraire

Un auteur africain contemporain écrit :

« Quand il s'est avéré que, dans mon Afrique, il y avait des injustices flagrantes et que mon père ne pouvait pas s'exprimer, j'ai alors tenu à le remplacer de cette façon, c'est-à-dire par le biais de l'écriture. »

En vous appuyant sur vos connaissances littéraires, montrez que le but de l'écriture littéraire n'est pas uniquement de dénoncer les maux de la société.